



These Test Guidelines have been superseded by a later version. The latest adopted version of Test Guidelines can be found at http://www.upov.int/test_guidelines/en/list.jsp

This publication has been scanned from a paper copy and may have some discrepancies from the original document.

Ces principes directeurs d'examen ont été remplacés par une version ultérieure. La version adoptée la plus récente des principes directeurs d'examen figure à l'adresse suivante : http://www.upov.int/test_guidelines/fr/list.jsp

Cette publication a été numérisée à partir d'une copie papier et peut contenir des différences avec le document original.

Diese Prüfungsrichtlinien wurden durch eine neuere Fassung ersetzt. Die neueste angenommene Fassung von Prüfungsrichtlinien ist unter http://www.upov.int/test_guidelines/en/list.jsp zu finden.

Diese Veröffentlichung wurde von einer Papierkopie gescannt und könnte Abweichungen von der originalen Veröffentlichung aufweisen.

Las presentes directrices de examen han sido reemplazadas por una versión posterior. La versión de las directrices de examen de más reciente aprobación está disponible en http://www.upov.int/test_guidelines/es/list.jsp.

Este documento ha sido escaneado a partir de una copia en papel y puede que existan divergencias en relación con el documento original.



TG/176/4 Corr.

ORIGINAL : anglais

DATE : 2008-04-09 + 2009-02-27

UNION INTERNATIONALE POUR LA PROTECTION DES OBTENTIONS VÉGÉTALES
GENÈVE

<p>OSTÉOSPERMUM</p> <p>Code UPOV : OSTEO; OSDIM</p> <p><i>Osteospermum</i> L. et hybrides avec <i>Dimorphotheca</i> Vaill.</p>

PRINCIPES DIRECTEURS

POUR LA CONDUITE DE L'EXAMEN

DE LA DISTINCTION, DE L'HOMOGENÉITÉ ET DE LA STABILITÉ

Autres noms communs* :

<i>nom botanique</i>	<i>anglais</i>	<i>français</i>	<i>allemand</i>	<i>espagnol</i>
<i>Osteospermum</i> L.	Osteospermum	Ostéospermum	Osteospermum	Osteospermum
<i>Osteospermum</i> L. x <i>Dimorphotheca</i> Vaill. ex Moench				

Ces principes directeurs ("principes directeurs d'examen") visent à approfondir les principes énoncés dans l'introduction générale (document TG/1/3) et dans les documents TGP qui s'y rapportent afin de donner des indications concrètes détaillées pour l'harmonisation de l'examen de la distinction, de l'homogénéité et de la stabilité (DHS) et, en particulier, à identifier des caractères convenant à l'examen DHS et à la production de descriptions variétales harmonisées.

DOCUMENTS CONNEXES

Ces principes directeurs d'examen doivent être interprétés en relation avec l'introduction générale et les documents TGP qui s'y rapportent.

* Ces noms, corrects à la date d'introduction des présents principes directeurs d'examen, peuvent avoir été révisés ou actualisés. [Il est conseillé au lecteur de se reporter au code taxonomique de l'UPOV, sur le site Web de l'UPOV (www.upov.int), pour l'information la plus récente.]

SOMMAIRE

PAGE

1.	OBJET DE CES PRINCIPES DIRECTEURS D'EXAMEN	3
2.	MATÉRIEL REQUIS.....	3
3.	MÉTHODE D'EXAMEN	3
3.1	Nombre de cycles de végétation.....	3
3.2	Lieu des essais.....	3
3.3	Conditions relatives à la conduite de l'examen.....	3
3.4	Protocole d'essai	4
3.5	Nombre de plantes ou parties de plantes à examiner.....	4
3.6	Essais supplémentaires.....	4
4.	EXAMEN DE LA DISTINCTION, DE L'HOMOGENÉITÉ ET DE LA STABILITÉ.....	4
4.1	Distinction.....	4
4.2	Homogénéité	5
4.3	Stabilité	5
5.	GROUPEMENT DES VARIÉTÉS ET ORGANISATION DES ESSAIS EN CULTURE	5
6.	INTRODUCTION DU TABLEAU DES CARACTÈRES	6
6.1	Catégories de caractères.....	6
6.2	Niveaux d'expression et notes correspondantes.....	6
6.3	Types d'expression.....	6
6.4	Variétés indiquées à titre d'exemple	6
7.	TABLE OF CHARACTERISTICS/TABLEAU DES CARACTÈRES/MERKMALSTABELLE/TABLA DE CARACTERES.....	8
8.	EXPLICATIONS DU TABLEAU DES CARACTÈRES	15
8.1	Explications portant sur plusieurs caractères	15
8.2	Explications portant sur certains caractères	16
8.3	Tableau des synonymes.....	19
9.	BIBLIOGRAPHIE.....	20
10.	QUESTIONNAIRE TECHNIQUE	21

1. Objet de ces principes directeurs d'examen

Ces principes directeurs d'examen s'appliquent à toutes les variétés de *Osteospermum* L. et hybrides avec *Dimorphotheca* Vaill. de la famille *Asteraceae*.

2. Matériel requis

2.1 Les autorités compétentes décident de la quantité de matériel végétal nécessaire pour l'examen de la variété, de sa qualité ainsi que des dates et lieux d'envoi. Il appartient au demandeur qui soumet du matériel provenant d'un pays autre que celui où l'examen doit avoir lieu de s'assurer que toutes les formalités douanières ont été accomplies et que toutes les conditions phytosanitaires sont respectées.

2.2 Le matériel doit être fourni sous forme de boutures racinées.

2.3 La quantité minimale de matériel végétal à fournir par le demandeur est de :

15 boutures racinées.

2.4 Le matériel végétal doit être manifestement sain, vigoureux et indemne de tout parasite ou toute maladie importants.

2.5 Le matériel végétal ne doit pas avoir subi de traitement susceptible d'influer sur l'expression des caractères de la variété, sauf autorisation ou demande expresse des autorités compétentes. S'il a été traité, le traitement appliqué doit être indiqué en détail.

3. Méthode d'examen

3.1 *Nombre de cycles de végétation*

En règle générale, la durée minimale des essais doit être d'un seul cycle de végétation.

3.2 *Lieu des essais*

En règle générale, les essais doivent être conduits en un seul lieu. Pour les essais conduits dans plusieurs lieux, des indications figurent dans le document TGP/9, intitulé "Examen de la distinction".

3.3 *Conditions relatives à la conduite de l'examen*

3.3.1 Les essais doivent être conduits dans des conditions assurant une croissance satisfaisante pour l'expression des caractères pertinents de la variété et pour la conduite de l'examen. Sauf indication contraire, le stade optimal de développement pour l'observation des caractères se situe à la pleine floraison.

3.3.2 Étant donné les variations de la lumière solaire, les déterminations de la couleur avec un code de couleurs doivent être faites dans une enceinte avec une lumière artificielle ou au milieu de la journée, dans une pièce sans rayon de soleil direct. La distribution spectrale de la source de lumière artificielle doit être conforme à la norme CIE de la lumière du jour définie conventionnellement D 6.500 et rester dans les limites de tolérance du "British Standard 950", partie I. Les déterminations doivent être faites en plaçant la partie de plante sur un fond de papier blanc.

3.4 *Protocole d'essai*

3.4.1 Chaque essai doit être conçu de manière à porter au total sur 15 plantes au moins.

3.4.2 Les essais doivent être conçus de telle sorte que l'on puisse prélever des plantes ou parties de plantes pour effectuer des mesures ou des dénombrements sans nuire aux observations ultérieures qui doivent se poursuivre jusqu'à la fin de la période de végétation.

3.5 *Nombre de plantes ou parties de plantes à examiner*

Sauf indication contraire, toutes les observations portant sur des plantes isolées doivent être effectuées sur 10 plantes ou des parties prélevées sur chacune de ces 10 plantes et toutes les autres observations doivent être effectuées sur la totalité des plantes de l'essai.

3.6 *Essais supplémentaires*

Des essais supplémentaires peuvent être établis pour l'observation de caractères pertinents.

4. Examen de la distinction, de l'homogénéité et de la stabilité

4.1 *Distinction*

4.1.1 *Recommandations générales*

Il est particulièrement important pour les utilisateurs de ces principes directeurs d'examen de consulter l'introduction générale avant toute décision quant à la distinction. Cependant, il conviendra de prêter une attention particulière aux points ci-après.

4.1.2 *Différences reproductibles*

Les différences observées entre les variétés peuvent être suffisamment nettes pour qu'un deuxième cycle de végétation ne soit pas nécessaire. En outre, dans certains cas, l'influence du milieu n'appelle pas plus d'un cycle de végétation pour s'assurer que les différences observées entre les variétés sont suffisamment reproductibles. L'un des moyens de s'assurer qu'une différence observée dans un caractère lors d'un essai en culture est suffisamment reproductible consiste à examiner le caractère au moyen de deux observations indépendantes au moins.

4.1.3 *Différences nettes*

La netteté de la différence entre deux variétés dépend de nombreux facteurs, et notamment du type d'expression du caractère examiné, selon qu'il s'agit d'un caractère qualitatif, un caractère quantitatif ou encore pseudo-qualitatif. Il est donc important que les utilisateurs de ces principes directeurs d'examen soient familiarisés avec les recommandations contenues dans l'introduction générale avant toute décision quant à la distinction.

4.2 Homogénéité

4.2.1 Il est particulièrement important pour les utilisateurs de ces principes directeurs d'examen de consulter l'introduction générale avant toute décision quant à l'homogénéité. Cependant, il conviendra de porter une attention particulière aux points ci-après.

4.2.2 Pour l'évaluation de l'homogénéité, il faut appliquer une norme de population de 1% et une probabilité d'acceptation d'au moins 95%. Dans le cas d'un échantillon de 15 plantes, une plante hors-type est tolérée.

4.3 Stabilité

4.3.1 Dans la pratique, il n'est pas d'usage d'effectuer des essais de stabilité dont les résultats apportent la même certitude que l'examen de la distinction ou de l'homogénéité. L'expérience montre cependant que, dans le cas de nombreux types de variétés, lorsqu'une variété s'est révélée homogène, elle peut aussi être considérée comme stable.

4.3.2 Lorsqu'il y a lieu, ou en cas de doute, la stabilité peut être examinée soit en examinant une génération supplémentaire, soit en examinant un nouveau matériel végétal, afin de vérifier qu'il présente les mêmes caractères que le matériel fourni précédemment.

5. Groupement des variétés et organisation des essais en culture

5.1 Pour sélectionner les variétés notoirement connues à cultiver lors des essais avec la variété candidate et déterminer comment diviser en groupes ces variétés pour faciliter la détermination de la distinction, il est utile d'utiliser des caractères de groupement.

5.2 Les caractères de groupement sont ceux dont les niveaux d'expression observés, même dans différents sites, peuvent être utilisés, soit individuellement soit avec d'autres caractères de même nature, a) pour sélectionner des variétés notoirement connues susceptibles d'être exclues de l'essai en culture pratiqué pour l'examen de la distinction et b) pour organiser l'essai en culture de telle sorte que les variétés voisines soient regroupées.

5.3 Il a été convenu de l'utilité des caractères ci-après pour le groupement des variétés :

- (a) Plante : port des tiges (caractère 1)
- (b) Feuille : panachure (caractère 6)
- (c) Fleur ligulée : enroulement vers l'intérieur des bords longitudinaux (caractère 16)
- (d) Fleur ligulée : nombre de couleurs sur la face supérieure (non compris la base) (caractère 19)
- (e) Fleur ligulée : couleur principale sur la face supérieure (caractère 20) selon les groupes suivants :
 - Gr. 1 : blanc
 - Gr. 2 : jaune
 - Gr. 3 : orange
 - Gr. 4 : rose
 - Gr. 5 : rouge
 - Gr. 6 : pourpre
 - Gr. 7 : violet

- (f) Seulement les variétés à deux couleurs ou plus sur la face supérieure : Fleur ligulée : couleur secondaire sur la face supérieure (caractère 22) selon les groupes suivants :
- Gr. 1 : blanc
 - Gr. 2 : jaune
 - Gr. 3 : orange
 - Gr. 4 : rose
 - Gr. 5 : rouge
 - Gr. 6 : pourpre
 - Gr. 7 : violet

5.4 Des conseils relatifs à l'utilisation des caractères de groupement dans la procédure d'examen de la distinction figurent dans l'introduction générale.

6. Introduction du tableau des caractères

6.1 *Catégories de caractères*

6.1.1 Caractères standard figurant dans les principes directeurs d'examen

Les caractères standard figurant dans les principes directeurs d'examen sont ceux qui sont admis par l'UPOV en vue de l'examen DHS et parmi lesquels les membres de l'Union peuvent choisir ceux qui sont adaptés à leurs besoins particuliers.

6.1.2 Caractères avec astérisque

Les caractères avec astérisque (signalés par un *) sont des caractères figurant dans les principes directeurs d'examen qui sont importants pour l'harmonisation internationale des descriptions variétales : ils doivent toujours être pris en considération dans l'examen DHS et être inclus dans la description variétale par tous les membres de l'Union, sauf lorsque cela est contre-indiqué compte tenu du niveau d'expression d'un caractère précédent ou des conditions de milieu régionales.

6.2 *Niveaux d'expression et notes correspondantes*

Des niveaux d'expression sont indiqués pour chaque caractère pour définir le caractère et pour harmoniser les descriptions. Pour faciliter la consignation des données ainsi que l'établissement et l'échange des descriptions, à chaque niveau d'expression est attribuée une note exprimée par un chiffre.

6.3 *Types d'expression*

Une explication des types d'expression des caractères (caractères qualitatifs, quantitatifs et pseudo-qualitatifs) est donnée dans l'introduction générale.

6.4 *Variétés indiquées à titre d'exemple*

Au besoin, des variétés sont indiquées à titre d'exemple afin de mieux définir les niveaux d'expression d'un caractère.

6.5 *Légende*

(*) Caractère avec astérisque – voir le chapitre 6.1.2

QL Caractère qualitatif – voir le chapitre 6.3

QN Caractère quantitatif – voir le chapitre 6.3

PQ Caractère pseudo-qualitatif – voir le chapitre 6.3

(a)-(d) Voir les explications du tableau des caractères du chapitre 8.1

(+) Voir les explications du tableau des caractères du chapitre 8.2

7. Table of Characteristics/Tableau des caractères/Merkmalstabelle/Tabla de caracteres

	English	français	Deutsch	español	Example Varieties Exemples Beispielssorten Variedades ejemplo	Note/ Nota
1. (* (*)	Plant: attitude of shoots	Plante : port des tiges	Pflanze: Haltung der Triebe	Planta: porte de los tallos		
QN	erect	dressé	aufrecht	erecto	Florsteo White	1
	semi-erect	demi-dressé	halbaufrecht	semierecto	Oste Pinkbic	2
	horizontal	horizontal	waagrecht	horizontal	Julia	3
2. (* (+)	Shoot: length	Tige : longueur	Trieb: Länge	Tallo: longitud		
QN	short	courte	kurz	corto	SAKOST 12	3
	medium	moyenne	mittel	medio	KLEO 03103	5
	long	longue	lang	largo	Akkapin	7
3.	Leaf: length including petiole	Feuille : longueur (y compris le pétiole)	Blatt: Länge (einschließlich Stiel)	Tallo: longitud (incluido el pecíolo)		
QN (a)	short	courte	kurz	corta	SAKOST 12	3
	medium	moyenne	mittel	media	Akkapin	5
	long	longue	lang	larga	Balserwhit	7
4.	Leaf: width	Feuille : largeur	Blatt: Breite	Hoja: anchura		
QN (a)	narrow	étroite	schmal	estrecha	Oslalipu	3
	medium	moyenne	mittel	media	Sunny Amanda	5
	broad	large	breit	ancha	Oste Pinkbic	7
5. (+)	Leaf: indentation of margin	Feuille : denticulation du bord	Blatt: Randeinschnitte	Hoja: indentación del borde		
QN (a)	absent or very shallow	absente ou très peu profonde	fehlend oder sehr flach	ausente o muy poco profunda	KLEOE 05119	1
	shallow	peu profonde	flach	poco profunda	Oste Pinkbic	3
	medium	moyenne	mittel	media	Julia	5
	deep	profonde	tief	profunda	Oste Yel	7
	very deep	très profonde	sehr tief	muy profunda	Zulu	9

	English	français	Deutsch	español	Example Varieties Exemples Beispielssorten Variedades ejemplo	Note/ Nota
6. (*)	Leaf: variegation	Feuille : panachure	Blatt: Panaschierung	Hoja: variegación		
QL	(a) absent	absente	fehlend	ausente	Sparkler	1
	present	présente	vorhanden	presente	Silver Sparkler	9
7.	Leaf: intensity of green color of upper side	Feuille : intensité de la couleur verte de la face supérieure	Blatt: Intensität der Grünfärbung der Oberseite	Hoja: intensidad del color verde del haz		
QN	(a) light	clair	hell	claro		1
	medium	moyen	mittel	medio	Oste Pinkbic	2
	dark	foncé	dunkel	oscuro	Zimba	3
8. (+)	Young flower head: main color of upper side of ray floret	Jeune capitule : couleur principale de la face supérieure de la fleur ligulée	Junger Blütenstand: Hauptfarbe der Oberseite der Zungenblüte	Capítulo joven: color principal de la parte superior de la flor ligulada		
PQ	RHS Colour Chart (indicate reference number)	Code RHS des couleurs (indiquer le numéro de référence)	RHS-Farbkarte (Nummer angeben)	Carta de colores RHS (indíquese el número de referencia)		
9. (*) (+)	Flower head: paracorolla	Capitule : paracorolle	Blütenstand: Nebenkrone	Capítulo: paracorola		
QL	(b) absent	absente	fehlend	ausente		1
	present	présente	vorhanden	presente		9
10. (*) (+)	Flower head: number of ray florets	Capitule : nombre de fleurs ligulées	Blütenstand: Anzahl Zungenblüten	Capítulo: número de flores liguladas		
QN	(b) few	faible	gering	poco	Oslalipu	3
	medium	moyen	mittel	medio	KLEO 03103	5
	many	élevé	groß	mucho	Durban	7
11. (*)	Flower head: diameter	Capitule : diamètre	Blütenstand: Durchmesser	Capítulo: diámetro		
QN	(b) small	petit	klein	pequeño	Akkapin	3
	medium	moyen	mittel	medio	Sunny Felix	5
	large	grand	groß	grande	KLEO 05119	7

	English	français	Deutsch	español	Example Varieties Exemples Beispielssorten Variedades ejemplo	Note/ Nota
12. (*)	Ray floret: length	Fleur ligulée : longueur	Zungenblüte: Länge	Flor ligulada: longitud		
QN	(b) short	courte	kurz	corta	KLEO 03103	3
	medium	moyenne	mittel	media	Sunny Felix	5
	long	longue	lang	larga	Duetisunye	7
13. (*) (+)	Ray floret: width	Fleur ligulée : largeur	Zungenblüte: Breite	Flor ligulada: anchura		
QN	(b) narrow	étroite	schmal	estrecha	Oslalipu	3
	medium	moyenne	mittel	media	Sunny Amanda	5
	broad	large	breit	ancha	KLEO 03103	7
14.	Ray floret: length/width ratio	Fleur ligulée : rapport longueur/largeur	Zungenblüte: Verhältnis Länge/Breite	Flor ligulada: relación entre la longitud y la anchura		
QN	(b) small	petit	klein	pequeña		3
	medium	moyen	mittel	mediana		5
	large	grand	groß	grande		7
15. (+)	Ray floret: shape of apex (excluding incisions)	Fleur ligulée : forme du sommet (non compris les incisions)	Zungenblüte: Form der Spitze (ohne Einschnitte)	Flor ligulada: forma del ápice (sin incluir incisiones)		
PQ	(b) acute	aigu	spitz	aguda	Lemon Symphony	1
	obtuse	obtus	stumpf	obtusa	Oste Deeppur	2
	rounded	arrondi	abgerundet	redondeada	Sunny Henry	3
16. (*) (+)	Ray floret: inward rolling of longitudinal margins	Fleur ligulée : enroulement vers l'intérieur des bords longitudinaux	Zungenblüte: Einrollen der Längsränder	Flor ligulada: curvatura interna de los bordes longitudinales		
QN	(b) absent on all flowers	absent sur toutes les fleurs	an allen Blüten fehlend	ausente en todas las flores	Brightside	1
	present on some flowers	présent sur certaines fleurs	an einigen Blüten vorhanden	presente en algunas flores	Osjaseclipur	2
	present on all flowers	présent sur toutes les fleurs	an allen Blüten vorhanden	presente en todas las flores	Balslerlabli	3

	English	français	Deutsch	español	Example Varieties Exemples Beispielssorten Variedades ejemplo	Note/ Nota
17. (+)	<u>Only flowers with inward rolling ray floret margins: Ray floret: length of ray floret with rolled margin</u>	<u>Seulement les fleurs à enroulement vers l'intérieur des bords de la fleur ligulée : Fleur ligulée : longueur de la fleur ligulée à bord enroulé</u>	<u>Nur Blüten mit Einrollen der Zungenblütenränder:</u> Zungenblüte: Länge der Zungenblüte mit eingerollten Rändern	<u>Únicamente las flores con curvatura interna de los bordes de la flor ligulada:</u> Flor ligulada: longitud de la flor ligulada con los bordes curvados		
QN	(b) less than one-third	moins d'un tiers	weniger als ein Drittel	menos de un tercio	Duetispocre	1
	one-third to less than one-half	un tiers à moins de la moitié	ein Drittel bis weniger als die Hälfte	de un tercio a menos de una mitad	Aknawim	2
	one-half to two-thirds	la moitié à deux tiers	die Hälfte bis zwei Drittel	de una mitad a dos tercios	Osjamspowit	3
18.	Ray floret: color of basal zone	Fleur ligulée : couleur de la zone basale	Zungenblüte: Farbe der basalen Zone	Flor ligulada: color de la zona inferior		
PQ	(b) RHS Colour Chart (c) (indicate reference number)	Code RHS des couleurs (indiquer le numéro de référence)	RHS-Farbkarte (Nummer angeben)	Carta de colores RHS (indíquese el número de de referencia)		
19. (* (+)	Ray floret: number of colors on upper side (base excluded)	Fleur ligulée : nombre de couleurs sur la face supérieure (non compris la base)	Zungenblüte: Anzahl Farben der Oberseite (ohne Basis)	Flor ligulada: número de colores en la parte superior (sin incluir la base)		
QN	(b) one	une	eine	uno	Aksinto, Osjampurim	1
	(c) two	deux	zwei	dos	Balserlabli, KLEOE 06150	2
	more than two	plus de deux	mehr als zwei	más de dos		3
20. (* (+)	Ray floret: main color on upper side	Fleur ligulée : couleur principale sur la face supérieure	Zungenblüte: Hauptfarbe der Oberseite	Flor ligulada: color principal en la parte superior		
PQ	(b) RHS Colour Chart (c) (indicate reference number)	Code RHS des couleurs (indiquer le numéro de référence)	RHS-Farbkarte (Nummer angeben)	Carta de colores RHS (indíquese el número de referencia)		

	English	français	Deutsch	español	Example Varieties Exemples Beispielssorten Variedades ejemplo	Note/ Nota
21.	<u>Only varieties with one color on upper side: Ray floret: color distribution on upper side</u>	<u>Seulement les variétés à une couleur sur la face supérieure : Fleur ligulée : distribution des couleurs sur la face supérieure</u>	<u>Nur Sorten mit einfarbiger Oberseite: Zungenblüte: Farbverteilung der Oberseite</u>	<u>Únicamente las variedades con un color en la parte superior: Flor ligulada: distribución de los colores en la parte superior</u>		
QN	(b) lighter towards base (c)	plus claire vers la base	heller zur Basis hin	más claro hacia la base	Aksinto	1
	even	uniforme	gleichmäßig	uniforme	Oste Yel	2
	lighter towards apex	plus claire vers le sommet	heller zur Spitze hin	más claro hacia el ápice		3
22. (*) (+)	<u>Only varieties with two or more colors on upper side: Ray floret: secondary color on upper side</u>	<u>Seulement les variétés à deux couleurs ou plus sur la face supérieure : Fleur ligulée : couleur secondaire sur la face supérieure</u>	<u>Nur Sorten mit mehrfarbiger Oberseite: Zungenblüte: Sekundärfarbe der Oberseite</u>	<u>Únicamente las variedades con dos o más colores en la parte superior: Flor ligulada: color secundario en la parte superior</u>		
PQ	(b) RHS Colour Chart (c) (indicate reference number)	Code RHS des couleurs (indiquer le numéro de référence)	RHS-Farbkarte (Nummer angeben)	Carta de colores RHS (indíquese el número de referencia)		
23.	<u>Only varieties with two or more colors on upper side: Ray floret: distribution of secondary color on upper side</u>	<u>Seulement les variétés à deux couleurs ou plus sur la face supérieure : Fleur ligulée : distribution de la couleur secondaire sur la face supérieure</u>	<u>Nur Sorten mit mehrfarbiger Oberseite: Zungenblüte: Verteilung der Sekundärfarbe der Oberseite</u>	<u>Únicamente las variedades con dos o más colores en la parte superior: Flor ligulada: distribución del color secundario en la parte superior</u>		
PQ	(b) apical zone (c)	zone apicale	apikale Zone	zona apical		1
	middle zone	zone médiane	mittlere Zone	zona media		2
	basal zone	zone basale	basale Zone	zona inferior		3

	English	français	Deutsch	español	Example Varieties Exemples Beispielssorten Variedades ejemplo	Note/ Nota
24. (*) (+)	<u>Only varieties with more than two colors on upper side:</u> Ray floret: tertiary color on <u>upper</u> side	<u>Seulement les variétés à deux couleurs ou plus sur la face supérieure :</u> Fleur ligulée : couleur tertiaire sur la face <u>supérieure</u>	<u>Nur Sorten mit mehrfarbiger Oberseite:</u> Zungenblüte: Tertiärfarbe der <u>Oberseite</u>	<u>Únicamente las variedades con más de dos colores en la parte superior: Flor ligulada: color terciario en la parte <u>superior</u></u>		
PQ	(b) RHS Colour Chart (c) (indicate reference number)	Code RHS des couleurs (indiquer le numéro de référence)	RHS-Farbkarte (Nummer angeben)	Carta de colores RHS (indíquese el número de de referencia)		
25. (*)	Ray floret: color group of middle zone on <u>lower</u> side	Fleur ligulée : groupe de couleurs de la zone médiane sur la face <u>inférieure</u>	Zungenblüte: Farbgruppe der mittleren Zone der <u>Unterseite</u>	Flor ligulada: grupo de color de la zona media en la parte <u>inferior</u>		
PQ	(b) very light yellow to (c) light yellow	jaune très clair à jaune clair	sehr hellgelb bis hellgelb	amarillo muy claro a amarillo claro	Osjamvan	1
	medium yellow to dark yellow	jaune moyen à jaune foncé	mittelgelb bis dunkelgelb	amarillo medio a amarillo oscuro	Caprivi Milk, KLEO 03105	2
	orange to brown orange	orange à orange brun	orange bis braunorange	naranja a marrón naranja	Seipepan, Wesosora	3
	brown red	rouge brun	braunrot	marrón rojizo	Shiela	4
	purple to brown purple	pourpre à pourpre brun	purpurn bis braunpurpurn	púrpura a púrpura marrón	Oste Pinkbic	5
	blue	bleu	blau	azul	KLEOE 06123	6
	blue violet	violet bleu	blauviolett	violeta azulado	Akkali, Oseclav	7
	violet to brown violet	violet à violet brun	violett bis braunviolett	violeta a violeta marrón	Balslerlabli, Osjamlipur	8
	very light brown	brun très clair	sehr hellbraun	marrón muy claro	Sekilavan	9
	yellow brown	brun jaune	gelbbraun	marrón amarillento	KLEOE 05119	10
	medium brown to dark brown	brun moyen à brun foncé	mittelbraun bis dunkelbraun	marrón medio a marrón oscuro	FELDOST 06, Lanaval	11
	yellow with red stripe	jaune à bande rouge	gelb mit rotem Streifen	amarillo con línea roja	Picnic Yellow	12
	yellow with brown stripe	jaune à bande brune	gelb mit braunem Streifen	amarillo con línea marrón	Duetisunye, Oste Yel	13
	orange with brown stripe	orange à bande brune	orange mit braunem Streifen	naranja con línea marrón	Sunny Dark Florence	14

	English	français	Deutsch	español	Example Varieties Exemples Beispielssorten Variedades ejemplo	Note/ Nota
26.	Disc: diameter	Disque : diamètre	Scheibe: Durchmesser	Disco: diámetro		
QN	(b) small	petit	klein	pequeño		3
	medium	moyen	mittel	medio		5
	large	grand	groß	grande		7
27. (*)	Disc: color	Disque : couleur	Scheibe: Farbe	Disco: color		
PQ	(b) light grey	gris clair	hellgrau	gris claro	KLEO 03105	1
	yellow	jaune	gelb	amarillo	Akyel	2
	yellow green	vert jaune	gelbgrün	verde amarillento	Lanaca	3
	medium grey green	vert gris moyen	mittel graugrün	verde gris medio	KLEOE 05526	4
	dark grey green	vert gris foncé	dunkel graugrün	verde gris oscuro	Lemon Symphony	5
	dark grey	gris foncé	dunkelgrau	gris oscuro	Sunny Dark Amanda	6
	purple	pourpre	purpurn	púrpura	Sunny Sabrina	7
	violet	violet	violett	violeta	KLEO 03103	8
	light blue	bleu clair	hellblau	azul claro	Balserswhit	9
	dark blue	bleu foncé	dunkelblau	azul oscuro	Akapin	10
	brown	brun	braun	marrón	Shiela	11
	black	noir	schwarz	negro	Sunny Stephanie	12

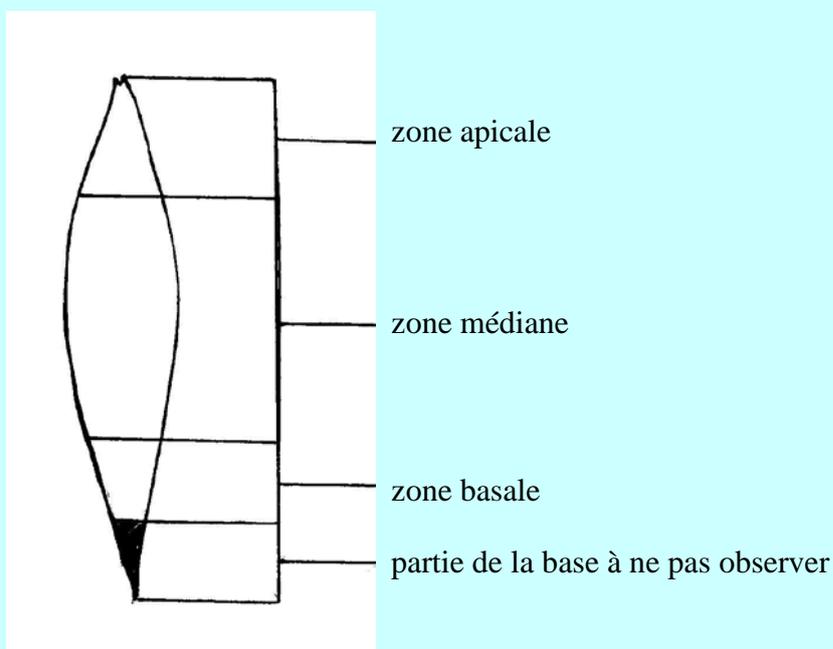
8. Explications du tableau des caractères

8.1 *Explications portant sur plusieurs caractères*

Sauf indication contraire, toutes les observations doivent être faites à la pleine floraison.

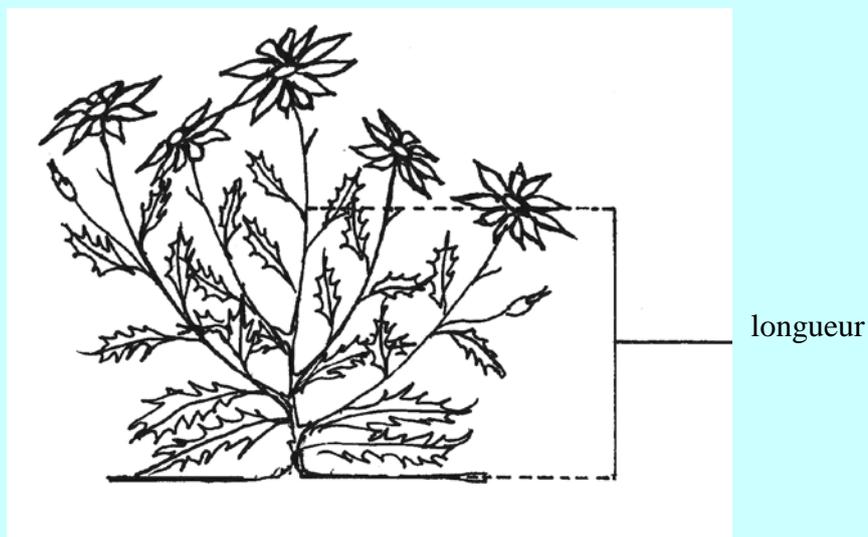
Les caractères auxquels l'un des codes suivants a été attribué dans la deuxième colonne du tableau des caractères doivent être examinés de la manière indiquée ci-après :

- (a) Toutes les observations sur la feuille doivent être faites sur des feuilles pleinement développées de la partie médiane de la plante.
- (b) Toutes les observations sur la fleur doivent être faites lorsqu'une ou deux rangées de fleurons sont ouvertes.
- (c) Diagramme des parties de la fleur ligulée :



8.2 Explications portant sur certains caractères

Ad. 2 : Tige : longueur



La longueur de la tige doit être observée sur la tige la plus longue à partir du sol jusqu'à la dernière feuille.

Ad. 5 : Feuille : denticulation du bord



1

absente ou très
peu profonde



3

peu profonde



5

moyenne



7

profonde



9

très profonde

Ad. 8 : Jeune capitule : couleur principale de la face supérieure de la fleur ligulée

Les observations doivent être faites lorsque toutes les fleurs ligulées sont pleinement épanouies et qu'aucun fleuron n'est ouvert.

La couleur principale est la couleur de la surface la plus grande. En cas de difficulté pour déterminer la surface la plus grande, la couleur la plus foncée est considérée comme étant la couleur principale.

Ad. 9 : Capitule : paracorolle

La paracorolle est une corolle secondaire ou interne; une couronne du capitule.



1
absente



9
présente

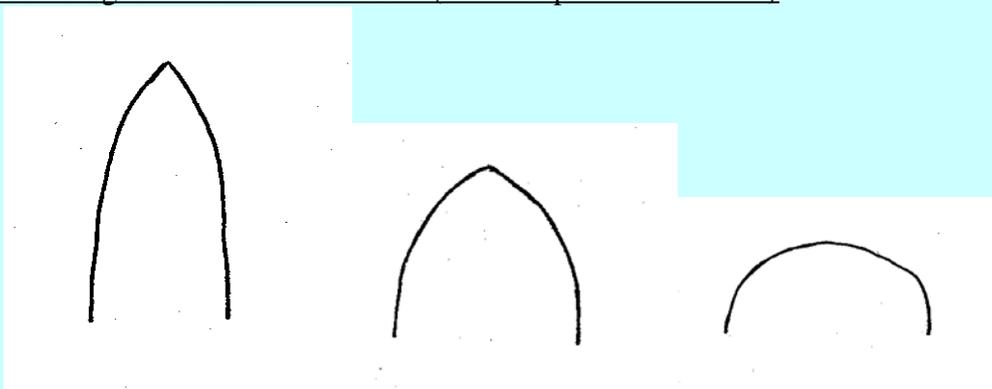
Ad. 10 : Capitule : nombre de fleurs ligulées

La paracorolle doit être exclue lors de l'observation du nombre de fleurs ligulées.

Ad. 13 : Fleur ligulée : largeur

Pour les fleurs ligulées à enroulement vers l'intérieur des bords longitudinaux, il y a lieu d'observer la partie la plus large.

Ad. 15 : Fleur ligulée : forme du sommet (non compris les incisions)



1
aigu

2
obtus

3
arrondi

Ad. 16 : Fleur ligulée : enroulement vers l'intérieur des bords longitudinaux



absent



présent

Le niveau 2 (enroulement vers l'intérieur des bords longitudinaux présent sur certaines fleurs) signifie que l'enroulement vers l'intérieur est présent sur certaines fleurs de toutes les plantes de la variété.

Ad. 17 : Seulement les fleurs à enroulement vers l'intérieur des bords de la fleur ligulée :
Fleur ligulée : longueur de la fleur ligulée à bord enroulé



1

moins d'un tiers



2

un tiers à moins de la moitié



3

la moitié à deux tiers

Ad. 19 : Fleur ligulée : nombre de couleurs sur la face supérieure (non compris la base)

Dans les variétés à enroulement vers l'intérieur des bords de la fleur ligulée, la face inférieure de la fleur ligulée est visible lorsqu'on observe la face supérieure de la fleur. Dans ce cas, la couleur de la face inférieure visible ne doit pas être considérée comme une couleur de la face supérieure.



1
une



1
une



2
deux

Ad. 20 : Fleur ligulée : couleur principale sur la face supérieure

La couleur principale est la couleur de la surface la plus grande. En cas de difficulté pour déterminer la surface la plus grande, la couleur la plus foncée est considérée comme étant la couleur principale.

Ad. 22 : Seulement les variétés à deux couleurs ou plus sur la face supérieure : Fleur ligulée : couleur secondaire sur la face supérieure

La couleur secondaire est la couleur de la deuxième surface la plus grande.

Ad. 24 : Seulement les variétés à deux couleurs ou plus sur la face supérieure : Fleur ligulée : couleur tertiaire sur la face supérieure

La couleur tertiaire est la couleur de la troisième surface la plus grande.

8.3 *Tableau des synonymes*

<i>Exemple de variété</i>	<i>Synonyme</i>
Lemon Symphony	Seikilrem

9. Bibliographie

Heywood, V.H. (ed.), 1993: Flowering Plants of the World. B.T. Batsford. London, UK.

10. Questionnaire technique

QUESTIONNAIRE TECHNIQUE	Page {x} de {y}	Numéro de référence :
		Date de la demande : (réservé aux administrations)
QUESTIONNAIRE TECHNIQUE à remplir avec une demande de certificat d'obtention végétale		
1. Objet du questionnaire technique		
1.1 Genre	<input type="text" value="Osteospermum L."/>	
1.2 Espèce (prière de compléter)		
1.2.1 Nom botanique	<input type="text"/>	[]
1.2.2 Nom commun	<input type="text"/>	
1.3 Hybride	<input type="text" value="Osteospermum L. x Dimorphotheca Vaill."/>	[]
Espèce (prière de compléter)	<input type="text"/>	
2. Demandeur		
Nom	<input type="text"/>	
Adresse	<input type="text"/>	
Numéro de téléphone	<input type="text"/>	
Numéro de télécopieur	<input type="text"/>	
Adresse électronique	<input type="text"/>	
Obtenteur (s'il ne s'agit pas du demandeur)	<input type="text"/>	
3. Dénomination proposée et référence de l'obtenteur		
Dénomination proposée (le cas échéant)	<input type="text"/>	
Référence de l'obtenteur	<input type="text"/>	

QUESTIONNAIRE TECHNIQUE	Page {x} de {y}	Numéro de référence :
<p>#4. Renseignements sur le schéma de sélection et le mode de multiplication de la variété</p> <p>4.1 Schéma de sélection</p> <p>Variété résultant d'une :</p> <p>4.1.1 Hybridation</p> <p>a) hybridation contrôlée [] (indiquer les variétés parentales)</p> <p>b) hybridation à généalogie partiellement connue [] (indiquer la ou les variété(s) parentale(s) connue(s))</p> <p>c) hybridation à généalogie inconnue []</p> <p>4.1.2 Mutation [] (indiquer la variété parentale)</p> <p>4.1.3 Découverte et développement [] (indiquer le lieu et la date de la découverte, ainsi que la méthode de développement)</p> <p>4.1.4 Autre [] (veuillez préciser)</p> <p>4.2 Méthode de multiplication de la variété</p> <p>4.2.1 Multiplication végétative</p> <p>a) boutures []</p> <p>b) multiplication <i>in vitro</i> []</p> <p>c) Autre [] (veuillez préciser)</p> <p>4.2.2 Autre (veuillez préciser)</p>		

Les autorités peuvent prévoir que certains de ces renseignements seront indiqués dans une section confidentielle du questionnaire technique.

QUESTIONNAIRE TECHNIQUE		Page {x} de {y}	Numéro de référence :
5. Caractères de la variété à indiquer (le chiffre entre parenthèses renvoie aux caractères correspondants dans les principes directeurs d'examen; prière d'indiquer la note appropriée).			
Caractères		Exemple de variétés	Note
5.1 Plante : port des tiges (1)			
dressé		Florsteo White	1[]
demi-dressé		Oste Pinkbic	2[]
horizontal		Julia	3[]
5.2 Tige : longueur (2)			
court		SAKOST 12	3[]
moyen		KLEO 03103	5[]
long		Akkapin	7[]
5.3 Feuille : panachure (6)			
absente		Sparkler	1[]
présente		Silver Sparkler	9[]
5.4 Fleur ligulée : enroulement vers l'intérieur des bords longitudinaux (16)			
absent sur toutes les fleurs		Brightside	1[]
présent sur certaines fleurs		Osjaseclipur	2[]
présent sur toutes les fleurs		Balserslabi	3[]
5.5 Fleur ligulée : nombre de couleurs sur la face supérieure (non compris la base) (19)			
une		Aksinto, Osjampurim	1[]
deux		Balserslabi, KLEOE 06150	2[]
plus de deux			3[]
5.6i Fleur ligulée : couleur principale sur la face supérieure (20)			
Code RHS des couleurs (indiquer le numéro de référence)			

Caractères	Exemple de variétés	Note
5.6ii Fleur ligulée : couleur principale sur la face supérieure (20)		
blanc		1[]
jaune		2[]
orange		3[]
rose		4[]
rouge		5[]
pourpre		6[]
violet		7[]
autre couleur (préciser laquelle)		8[]
5.7i <u>Seulement les variétés à deux couleurs ou plus sur la face supérieure</u> : Fleur ligulée : couleur secondaire sur la face supérieure (22)		
Code RHS des couleurs (indiquer le numéro de référence)		
5.7ii <u>Seulement les variétés à deux couleurs ou plus sur la face supérieure</u> : Fleur ligulée : couleur secondaire sur la face supérieure (22)		
blanc		1[]
jaune		2[]
orange		3[]
rose		4[]
rouge		5[]
pourpre		6[]
violet		7[]
autre couleur (indiquer laquelle)		8[]

QUESTIONNAIRE TECHNIQUE	Page {x} de {y}	Numéro de référence :
-------------------------	-----------------	-----------------------

6. Variétés voisines et différences par rapport à ces variétés

Veillez indiquer dans le tableau ci-dessous et dans le cadre réservé aux observations en quoi votre variété candidate diffère de la ou des variété(s) voisine(s) qui, à votre connaissance, s'en rapproche(nt) le plus. Ces renseignements peuvent favoriser la détermination de la distinction par le service d'examen.

Dénomination(s) de la ou des variété(s) voisine(s) de votre variété candidate	Caractère(s) par lequel ou lesquels votre variété candidate diffère des variétés voisines	Décrivez l'expression du ou des caractère(s) chez la ou les variété(s) voisine(s)	Décrivez l'expression du ou des caractère(s) chez votre variété candidate
---	---	--	--

<i>Exemple</i>	<i>Fleur ligulée : largeur</i>	<i>large</i>	<i>étroite</i>
----------------	--------------------------------	--------------	----------------

--	--	--	--

--	--	--	--

--	--	--	--

Observations :

QUESTIONNAIRE TECHNIQUE	Page {x} de {y}	Numéro de référence :
<p>#7. Renseignements complémentaires pouvant faciliter l'examen de la variété</p> <p>7.1 En plus des renseignements fournis dans les sections 5 et 6, existe-t-il des caractères supplémentaires pouvant faciliter l'évaluation de la distinction de la variété?</p> <p>Oui [] Non []</p> <p>(Dans l'affirmative, veuillez préciser)</p> <p>7.2 Des conditions particulières sont-elles requises pour la culture de la variété ou pour la conduite de l'examen?</p> <p>Oui [] Non []</p> <p>(Dans l'affirmative, veuillez préciser)</p> <p>7.3 Autres renseignements</p> <p>Une photographie en couleur représentative de la variété doit être jointe au questionnaire technique.</p>		
<p>8. Autorisation de dissémination</p> <p>a) La législation en matière de protection de l'environnement ou de la santé de l'homme et de l'animal soumet-elle la variété à une autorisation préalable de dissémination?</p> <p>Oui [] Non []</p> <p>b) Dans l'affirmative, une telle autorisation a-t-elle été obtenue?</p> <p>Oui [] Non []</p> <p>Si oui, veuillez joindre une copie de l'autorisation.</p>		

Les autorités peuvent prévoir que certains de ces renseignements seront indiqués dans une section confidentielle du questionnaire technique.

QUESTIONNAIRE TECHNIQUE	Page {x} de {y}	Numéro de référence :
-------------------------	-----------------	-----------------------

9. Renseignements sur le matériel végétal à examiner ou à remettre aux fins de l'examen

9.1 L'expression d'un ou plusieurs caractère(s) d'une variété peut être influencée par divers facteurs, tels que parasites et maladies, traitement chimique (par exemple, retardateur de croissance ou pesticides), culture de tissus, porte-greffes différents, scions prélevés à différents stades de croissance d'un arbre, etc.

9.2 Le matériel végétal ne doit pas avoir subi de traitement susceptible d'influer sur l'expression des caractères de la variété, sauf autorisation ou demande expresse des autorités compétentes. Si le matériel végétal a été traité, le traitement doit être indiqué en détail. En conséquence, veuillez indiquer ci-dessous si, à votre connaissance, le matériel végétal a été soumis aux facteurs suivants :

- | | | |
|---|---------|---------|
| a) Micro-organismes (p. ex. virus, bactéries, phytoplasmes) | Oui [] | Non [] |
| b) Traitement chimique (p. ex. retardateur de croissance, pesticides) | Oui [] | Non [] |
| c) Culture de tissus | Oui [] | Non [] |
| d) Autres facteurs | Oui [] | Non [] |

Si vous avez répondu "oui" à l'une de ces questions, veuillez préciser

.....

10. Je déclare que, à ma connaissance, les renseignements fournis dans le présent questionnaire sont exacts :

Nom du demandeur

Signature

[Fin du document]